



Fédération Française
de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 17 et 18 septembre 2021

(Ces réunions se sont tenues à Albertville le vendredi de 14h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 19h00)

Etaient présents : Mmes BAJOLLET, CARLIER, LEGA, NOEL, VEROLA, VIGUIE, MM. BOURLET, CHAUVIN, DORIZON, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, POGGI, ROBERT, SCHMITT, STEPHANT, VAISSIERE et THEARD Mme SCHMITT Karine,

Représentants des Régions

Mme SCHMITT Karine, représentante des Régions
M. VENON Jean-Noël, Représentant des Régions

Y participai : M. RODRIGUEZ Directeur Technique National Adjoint

Excusés : M. CANTARELLI Joseph
M. FUENTES Loïc
M. GRANDE Xavier, Directeur administratif et financier

I. OUVERTURE DU PRESIDENT : cadrage et projet fédéral

Tout d'abord merci de vous être rendu disponible pour ce Comité Directeur et Conseil National qui se déroulent à Albertville. C'est inédit mais je ne me voyais pas, suite à l'annulation du Championnat d'Europe, déprogrammer et retirer à ce Comité et cette ville nos réunions au regard de leur investissement. D'ailleurs pour sceller cette attention, nous participerons demain soir à l'inauguration du Boulodrome d'Albertville. Nous profiterons de l'occasion pour faire le trombinoscope officiel des membres du Comité Directeur afin d'avoir des photos homogénéisées.

Nous accueillons Patrice en qualité de DTN, même s'il prendra officiellement ses fonctions à compter du 1^{er} octobre dès aujourd'hui je souhaite qu'il prenne totalement la mesure de ce poste, je sais que depuis le 1^{er} juillet il a endossé le costume sans en avoir les avantages et la FFPJP sera attentive à le remercier pour cet intérim très particulier. Et je souhaite que nous puissions avancer le fait qu'il puisse bénéficier des avantages liés à sa nouvelle fonction. Je voulais également féliciter Anna pour la réussite au concours de professeur d'EPS qui lui a ouvert, grâce à un travail acharné et un accompagnement de qualité par Patrice, les portes d'un poste de CTS au sein de la FFPJP et de la DTN. Il nous reste à recruter un DTNA en démontrant au ministère que notre restructuration et nos projets ne peuvent se faire sans moyen adapté. Je sais que nous réussirons puisque nous avons la volonté.

Voici maintenant 6 mois que nous avons été élus et notre volonté de maintenir les championnats de France montre à tous que, certes la situation et la période sont difficiles, mais si on veut, on peut arriver à faire des choses.

L'organisation des championnats de France en cette année 2021 si particulière montre si besoin était qu'il faut transformer les choses et être plus exigeants, plus cohérents.

Le fonctionnement se met en place mais il faut du temps, ma volonté n'est pas de tout chambouler mais réorganiser ce qui a besoin de l'être et bien évidemment cela demande de la patience et une période de calage pour tous et toutes. Mais qui dit période de calage ne veut pas dire immobilisme intellectuel. Chacun doit se saisir de ses champs de compétence pour initier des actions et avec l'aide des membres des différentes commissions faire émerger des idées, des projets et des actions. Il est donc important que les tandems élus/salariés se mettent en place et soient opérationnels.

C'est l'occasion pour moi de rappeler que l'usage du car podium est défini et qu'il appartient à chacun d'être responsable. Il n'est jamais aisé de faire la police. Par ailleurs, vous devez signaler vos accompagnants afin que leur repas ne soit pas à la charge de la FFPJP.

Par ailleurs, il est important que les relations entre les membres du Comité Directeur soient francs, je ne pense pas être un dictateur et avoir une fibre sociale, je suis ouvert au dialogue mais je ne peux tout accepter. Ce que je peux faire, je le fais, ce que je ne peux pas faire, je ne le fais pas, pour des raisons juridiques ou pour des raisons de fonctionnement, de cohésion et de transparence.

II. APPROBATION des DERNIERS COMPTES-RENDUS

Le compte-rendu du comité directeur en date des 11 et 12 juin 2021 est adopté à l'unanimité. Il est demandé que les comptes rendus soient déposés systématiquement sur le site de la FFPJP.

III. FINANCES (Jean-Marie MARAUX)

La situation financière de notre fédération est dans l'ensemble conforme à nos prévisions budgétaires 2021. La commission des finances et le comité directeur avaient bien ciblées les principaux postes budgétaires en dépenses et recettes.

Pour les recettes, nous avons enregistré à hier 226000 licenciés pour 5629 clubs, soit une diminution de 54000 licenciés par rapport à 2020 et une perte de 160 clubs. Par contre au niveau budgétaire, nous avons pris en compte une baisse de 25 % de licenciés, soit 210 000, le chiffre de 226 000 est correct compte-tenu de la reprise de la saison sportive avec les championnats de France et les diverses compétitions dès début juin.

Nous avons également obtenu une recette supplémentaire avec l'aide reçue pour l'arrêt de nos activités en 2020, aide de 37 300 € suite au dossier envoyé au CNOSF sur notre perte financière de nos licenciés 2020. Nous avons également obtenu 44 800 € au titre du chômage partiel pour le début d'année 2021.

Nous avons encaissé également les subventions pour le Pétanque Tour 2021 pour les 2 étapes de l'Alpe d'Huez et de Concarneau, d'un montant de 15 000 €.

Pour les dépenses, les prévisions budgétaires ont été respectées dans l'ensemble avec les dépenses des championnats de France qui ont pu avoir lieu avec des aides exceptionnelles aux organisateurs pour la prise en charge de frais et également la pris en compte des dépenses dues au passe sanitaire à hauteur de 5000 € maximum par championnat de France.

Il est à noter que nous n'avons pas dépensé dans les postes réservés aux actions de solidarité suite à la crise sanitaire. Nous avons mis au budget une somme de 80 000 € pour la semaine de solidarité et les diverses actions. Nous avons également provisionné des aides pour les nationaux Jeunes et Féminins, bon nombre de ces compétitions ont été annulées et nous aurons un montant moins important d'aides pour les organisateurs.

Pour les compétitions internationales qui ont été reportées sur la fin d'année, nous aurons des dépenses moindres vu que ces championnats se dérouleront en Espagne à Santa Suzanna.

A la vue des documents financiers que je vous ai transmis, il est bon de noter que le point de sortie estimé au 30 novembre sera positif en tenant compte du nombre de nos licenciés mais également de la reprise de nos provisions et fonds dédiés de 2020.

Je ne vais pas vous donner d'estimation précise car la commission des finances devra proposer au comité directeur des excédents en fonction de la préparation du budget 2022 qui

sera, je l'espère, sur une année pleine de compétitions tout en prenant en compte d'éventuelles nouvelles compétitions, ce qui nécessitera des provisions importantes afin de palier à la perte de nos 54000 licenciés entre 2020 et 2021. Il faudra bien cibler le budget 2022 afin de préparer les budgets suivants 2023 et 2024 qui seront plus délicats vu que nous ne disposerons plus de nos provisions et fonds dédiés. Il est clair que nous mettrons plus d'une année pour retrouver nos 300 000 licenciés.

Pour ce qui est des 2 € pour le Centre national, nous mettrons de côté une somme d'environ 450 000 €, somme qui nous permet d'augmenter notre capacité financière afin d'obtenir de meilleures conditions d'emprunt pour notre projet.

Pour le budget 2022, nous allons transmettre aux responsables de commissions une maquette de budget avec un fichier excel qui regroupera une fiche globale de la commission avec des fiches actions détaillées pour vos différents projets. Cette maquette devra nous être transmise avant le 1 novembre prochain.

Pour les fiches financières de fin de saison, les effectifs 2021 seront extraits de Geslico le jeudi 30 septembre GESLICO et les factures de solde seront envoyées aux CD et CR avant le 15 octobre pour un règlement pour le 15 novembre 2021.

Rappel pour les notes de frais : Vous devez envoyer vos notes rapidement avec les justificatifs demandés et vous devez bien préciser si vous êtes accompagnés en nous détaillant les repas pris et les nuitées prises par l'accompagnateur). Pour les déplacements, nous retenons les distances indiquées par Mappy ou Michelin avec une tolérance de kms supplémentaires si vous avez des déplacements sur place. Pour les remboursements par virement, nous essayons de respecter le délai d'une semaine (les virements se font en principe le jeudi) mais il peut y avoir un délai supplémentaire en cas de congés de la comptable.

Un autre rappel envers les délégations pour les championnats de France ou autres compétitions, nous notons que des dirigeants ne respectent pas leur réservation de nuitée et de repas. La fédération doit payer à l'organisateur logiquement les réservations et par respect pour le comité organisateur nos représentants se doivent de respecter leur réservation sauf cas exceptionnel.

Pour terminer, suite aux rapports pour les championnats de France 2021, nous procéderons au versement du solde de 50 % aux organisateurs.

Il n'y aura pas de remboursement de la licence 2021.

La FFPJP peut aider les comités à demander des subventions, à monter des dossiers ANS comme l'ont fait les Régions qui ont un CTRF.

IV. CHAMPIONNATS d'EUROPE et MONDE 2021

Un peu d'histoire, la CEP devait organiser le championnat d'Europe à Albertville, dans le même temps la FIPJP annulait ses CDM à Lausanne puis en Thaïlande. Des contacts se sont établis entre la ville d'Albertville et la FIPJP afin de voir si le congrès de la FIPJP pourrait s'organiser durant la période du championnat d'Europe.

Par la suite la CEP a annulé son championnat et Claude Azéma a vu une opportunité pour organiser un CDM, mais des contacts avec un organisateur privé susceptible d'organiser le CDM à Grenoble m'ont incité à la prudence et à affirmer ma volonté de travailler en priorité avec les villes, les CD et les CR, même si je n'écarterai pas de travailler avec des privés mais à la condition d'être en capacité de maîtriser l'organisation.

Comme ce n'était pas le cas, j'ai exprimé mes réserves à Claude et au Comité Exécutif de la FIPJP qui a choisi l'Espagne pour cette édition 2021 des CDF.

La France organisera des CDM dans les années à venir en particulier le triplètes seniors en 2024, il nous faut donc étudier les différentes candidatures en les recevant à Marseille pour une audition qui leur permettra de présenter et défendre leur dossier, il appartiendra par la suite au Codir de décider qui est le mieux à même d'organiser ce CDM.

La sélection pour le Championnat du Monde Triplètes Séniors 2021 est la suivante :

Henri LACROIX – Philippe QUINTAIS – Philippe SUCHAUD - Dylan ROCHER

La Coupe d'Europe des clubs (32 équipes) est prévue du 2 au 5 décembre 2021 à St Yrieix. Le club de Fréjus représentera la France.

V. INFORMATIONS DIVERSES

- CNOSF : Le pass sport a du mal à se mettre en place au sein des structures en particulier les clubs. 2,8 % des 100 000 millions destinés à ce pass sport ont été dépensés. Certaines ou certains d'entre nous vont être sollicités pour participer à des groupes de travail. La DTN va être sollicitée pour proposer à nos sportifs de haut niveau de participer à la commission AHN du CNOSF.
- La Marseillaise : En 2021, Didier Chauvin et Patrick Grignon ont été désignés comme représentants de la FFPJP.
 - Points d'amélioration :
 - Féminines : tenue identique et chaussures fermées.
 - Pour 2022 :
 - Féminines : Distribuer aux féminines des tee-shirts comme pour les masculins. Attribuer des points de classification dès le début de la compétition
 - Masculins : Tenue identique obligatoire à partir du lundi + chaussures fermées. Attribuer des points de classification à partir du 2^{ème} jour. Tout participant doit être licencié dès le 2^{ème} jour (soit 1 euro/licence temporaire).
 - Projet : la Marseillaise est un concours officiel FFPJP. Obligation de tracer les terrains.
- Travail sur la réforme du logo de la FFPJP afin de faire apparaître les notions de Pétaïque et Jeu Provençal en toutes lettres. L'inscription France au dos des maillots sera réservée aux équipes de France. Le papier à en-tête va également être modifié.
- Convention avec le Superchallenge (jeu provençal), les organisateurs ont sollicité le renouvellement de leur agrément pour 2021, au vu des conditions il est reconduit pour :
 - La finale,
 - Pour les jeunes : 1200 euros (goodies)
- Le Président et le secrétaire du Comité des Landes ont donné leur démission.
- Base de données de Guy Lagarde : il s'agit d'une compilation des résultats des championnats de France dans toutes les catégories depuis 1947, des classements, des dates phares, des noms et prénoms bien orthographiés, Cette base de données permet de faire le palmarès des joueurs ayant participé aux CDF sans avoir à les questionner. A l'heure où nous cherchons à nous constituer des archives, c'est une excellente opportunité. Notre webmaster sera à même de tenir à jour cette base, Guy Lagarde est prêt à le former. Le coût est de 2000 euros.

Bien entendu, elle sera mise à disposition des CD et CR sur notre site mais il nous faudra la protéger afin qu'elle ne soit pas exploitée par d'autres. Le comité directeur donne un avis favorable.

- Rajouter dans le RAS : 1 euro (licence temporaire journalière)

VI. DTN (Patrice RODRIGUEZ)

Michel LE BOT : Réorganisation de la DTN et du pôle Haute Performance, recrutement d'un directeur sportif (plus une mission d'ambassadeur de la FFPJP) et un entraîneur national. Leurs émoluments pourront se faire grâce à la réorientation des économies faites dans le cadre de la réorganisation et de l'optimisation des RH. Il appartiendra au DTN et au staff sportif de nous le dire.

(Voir fichiers joints)

VII. RAPPORTS DES COMMISSIONS :

1. MEDICALE (Jean-Pierre IANARELLI)

A) Championnats de France :

- Contrôle du Pass sanitaire

La procédure a été totalement respectée en dehors du CDF Triplette Féminin à Palavas où il n'était pas possible de sécuriser le site celui-ci étant situé sur un espace public avec impossibilité de fermeture, cependant tous les participants au championnat ont été contrôlés

- Antenne de secouristes

Pas d'antenne de secouristes au Triplette Féminin à Palavas et au Triplette JP à Cabestany. Un dispositif prévisionnel de secours à personne (DPS) est obligatoire à partir de 1500 personnes avec un minimum de 4 secouristes. Fortement recommandé à partir de 700 personnes avec un DPS type1 (2 secouristes).

Je rappelle que la sécurité des participants à toute manifestation sportive doit être garantie par l'organisateur sous le contrôle des autorités municipales.

- Interventions médicales

Une cinquantaine d'interventions bénignes et 2 interventions des pompiers au Triplette Jeunes à Nevers avec 1 évacuation pour malaise chez un jeune de 15 ans avec antécédents cardiologique (sans suites et retour du joueur en fin d'après-midi) et un épisode de coma chez une enfant de 8 ans en fait d'origine psychosomatique connu et suivi par un spécialiste.

- Contrôles d'alcoolémie

28 arbitres contrôlés tous négatifs

19 délégués contrôlés : 18 négatifs et 1 à 0,15 mg/l d'air expiré

55 joueurs contrôlés : 48 négatifs, 4 avec des taux de 0,05 à 0,20 mg/l d'air expiré et 3 joueur positifs aux 2 contrôles et exclus du Championnat de France Triplette Senior à Lanester.

B) Rentrée sentez-vous Sport

En cette année particulière, le CNOSF a souhaité faire vivre la rentrée sportive via un dispositif d'activation numérique dont le mouvement sportif dans son ensemble serait acteur et relais, en s'adaptant au contexte sanitaire en plus des actions habituelles. Il a été programmé un calendrier d'animations digitales tout au long du mois de septembre avec un contenu vidéo ou infographique présentant des exercices de prévention primaire sur une thématique différente chaque jour pour les fédérations souhaitant y participer. Nous y avons répondu favorablement et notre pratique a été classée dans la thématique adresse et précision.

Une vidéo a été réalisée avec la participation de Yann Rousval (Educateur sportif DEJEPS-Pétanque IDF). Vous pouvez la visionner sur le site du CNOSF dans la rubrique « Sentez-Vous Sport » (vidéo du 1^{er} septembre avec le Basket et le Badminton). Concernant, le Village Sentez-Vous Sport, au regard des conditions sanitaires et des Jeux Olympiques qui ont été très prenants le CNOSF a opté pour une version allégée. Cette année seront proposés uniquement des cours collectifs le vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre sur le parvis de La Défense. Le programme a été établi directement par le CNOSF.

Sylvie Lafon et Yann Rousval (Educateurs sportifs DEJEPS- Pétanque IDF) vont entreprendre des actions dans le cadre de la Rentrée « Sentez-vous Sport ».

Au titre du sport scolaire nous allons participer à la journée nationale qui se déroulera le mercredi 22 septembre 2021 sur Paris.

Il est prévu 6 rotations de 20 élèves de tous âges vont se dérouler dans la journée autour d'animations pétanque et biathlon-pétanque pour la thématique "Reprise d'activité". Comme les années précédentes envoi de kakémonos de la FFPJP et de quelques goodies fédéraux. Pour la journée mondiale du cœur en lien avec la FF de Cardiologie du 29 septembre à confirmer avec la Maison Sport santé « Mon Stade » à Paris 13.

C) Formation contrôle d'alcoolémie

Une formation devait être organisée en visio-conférence à la demande de la Nouvelle-Calédonie et effectuée par le docteur Christian ALIGNE (Médecin CR AURA et membre de la COMED). Malheureusement elle a été annulée en raison du confinement actuel dans cette région. Elle est donc reportée à une date ultérieure. Les CR et les CD souhaitant bénéficier de cette formation peuvent en faire la demande auprès de la COMED.

D) Suivi médical réglementaire (SMR) 2022

Il est probable que le contenu du SMR qui sera demandé aux sportifs de la liste HN 2022 sera similaire à celui de 2021. Le point sera fait lors de la prochaine COMED.

2. JEUNES (Jean-Yves THEARD)

La réunion de la commission jeune a été fixée après le comité directeur.

Cependant quelques idées sont évoquées :

- Développement des nationaux jeunes avec le soutien de la FFPJP. C'est une priorité.
- Bloquer les dates des nationaux jeunes dans le calendrier 2022 (calendrier si possible équilibré)
- Dossier important : réflexion sur les nationaux (développement des nationaux jeunes).
- Projet 2022 : partenariat avec OBUT.
- Prévoir un cahier des charges : modulé selon le nombre d'équipes

- Projet de réduire les terrains minimes (4 x 12m)

Les jeunes étant une priorité de la FFPJP, le président s'interroge sur le fait que la Commission ne se soit pas réunie depuis les élections. Au vu de ce constat, il est demandé à Loïc FUENTES en lien avec la DTN de restructurer cette commission et de faire des propositions au Comité Directeur.

3. CENTRE NATIONAL Pétanque et Jeu Provençal (Michel ROBERT)

A ce jour, beaucoup de villes se sont manifestées pour accueillir le centre national de pétanque et jeu provençal. La clôture des candidatures va se faire fin 2021.

Le point le plus important est le « reste » à payer. Notre capacité d'emprunt est d'environ 500 000 euros.

Pour mener à bien ce projet, il faut prévoir 70 % de subventions. Le critère géographique n'est plus le critère principal. Seule la présence d'une gare TGV et d'une autoroute sera indispensable dans le choix du lieu.

Nous prévoyons de sous-traiter une partie du bâtiment (toiture).

A l'occasion du congrès de Belfort, le projet des bâtiments sera présenté. Le budget porte sur 12 millions d'euros hors taxes.

4. HANDICAP (Eric DORIZON)

Les 11 et 12 septembre 2021, j'ai représenté la FFPJP (avec Mr Garin-Laurel membre de la commission Handy) au national de GY (70).

Le responsable CEP Handy était présent et nous avons longuement abordé l'avenir du Handi-pétanque au niveau européen. La tâche s'avère très difficile du aux nombreuses différences européenne dans le classement des handicapés.

14 sur 24 pays organisent des manifestations en direction du public Handy, mais pour la plupart limité au niveau des clubs

Seules 6 fédérations entreprennent des actions au niveau national et 2 ont des commissions spécifiques (France et Allemagne)

M. Chesneau (DTN) et moi-même allons prendre RV avec la FFH et FFSA, pour mettre au point la direction, aussi bien sportive que financière, qu'ils envisagent pour la pétanque dans le milieu Handy.

Le 30/10/2021, je représenterai la FFPJP a MONT SOUS VOUDREY lors du premier Handi-Valide du Jura.

Un nouveau sondage a été envoyé aux CD et CR, j'espère avoir plus de réponse que d'habitude.

Je demanderais aux responsables des subventions ANS de bien vouloir me communiquer les subventions accordées dans le cadre d'actions Handy pour pouvoir me mettre en contact avec les CD et CR.

La plus grande demande des joueurs Handy, que j'ai eu le plaisir de rencontrer, était la création de championnats menant vers un France.

Un très gros atelier de création commence donc, la convention signée avec la FFH nous y autorise sous l'intitulé Handy-Petanque. Les départements et les comités régionaux doivent être les pierres angulaires de ce grand projet et j'espère en attirer le maximum pour finaliser ce projet sur un Championnat de France représentatif (Handicape physique / fauteuil et debout).

Dans l'Idéal, le CDF Handy pourrait être jumelé avec une grande manifestation fédérale.

La FFPJP a accordé une réduction de 50 % sur les licenciés qui ont une double licence FFPJP /FFSA ou FFH. Je trouve dommage qu'à ce jour les départements n'en déclarent aucune. Les CD et CR peuvent, eux aussi, faire un prix spécial pour ce public et, en faisant des réelles

actions pour l'Handi, bénéficiant de nombreuses subventions affectées (Dept, Régional et ANS).

A la suite de notre entretien avec les 2 fédérations spécialisées, la commission travaillera sur le projet et le présentera au CODIR le plus rapidement possible.

5. ARBITRAGE (Patrick GRIGNON) :

- Les arbitres PNA sont inscrits au Centre de Formation comme personnes habilitées à dispenser les formations du tronc commun. L'examen d'arbitre départemental « stagiaire » intégré dans le tronc commun semble avoir été une erreur : d'une part, cela se révèle être un frein pour passer le concours d'arbitre départemental au sein des départements, et d'autre part, cela devient déroutant dans le sens où on a l'impression que ce système est bien orienté « business ».

- Le tronc commun présente actuellement l'inconvénient de ne pas bien préparer un candidat à devenir arbitre (délai trop long pour le passer, examen trop facile, infime préparation, solution de facilité pour un club d'obtenir « son » arbitre...). Dans le système d'avant, on avait l'assurance que les candidats avaient à minima des connaissances des règlements avant examen.

La CNA vote à l'unanimité pour un retour en arrière concernant l'examen d'arbitre départemental qui précéderait et serait indépendant de l'examen du tronc commun.

Réponse du comité directeur : Le sujet n'ayant pas pu être abordé lors de ce comité directeur, la question sera posée au prochain comité directeur de novembre.

a. Examens européens et internationaux

Les quatre arbitres éligibles (Daniel LANTSOGHT, Evelyne VIDAL, Laetitia AIGUEPERSE et Mathéa BRUNI) à l'examen européen passeront leur examen en décembre 2021. Il est prévu à Saint Yrieix lors du championnat d'Europe des Clubs. Les trois arbitres éligibles (Jean-Marie MEHOUAS, Frédéric DELAUNE et Jean-Louis VIARD) à l'examen international devraient normalement passer leur examen au Championnat du Monde en Novembre en Espagne (candidatures envoyées).

b. Récompense pour un arbitre départemental ou régional méritant au niveau national

Suite au projet de récompense pour un(e) arbitre départemental(e) ou régional(e), Patrick GRIGNON va se rapprocher de Patrick BUGEAT, responsable de la Commission en charge de cette récompense pour déterminer quel est le projet final à présenter au Comité Directeur de la Fédération.

c. Récompense Fémix'Sports

Les résultats pour les prix « Fémix'Sports seront diffusés le 25 octobre 2021. Evelyne CHAPILLON est candidate pour son engagement dans le sport féminin dans la catégorie arbitrage.

d. Récompenses AFCAM : Laurent VAISSIERE est chargé de récupérer les récompenses auprès du CNOSF le 2/10/2021.

- e. Situation des audits sur l'arbitrage dans les régions : A ce jour et en raison du COVID, seule la moitié des audits ont eu lieu. La poursuite de ces audits dépendra du projet de réforme demandé par Michel LE BOT.

Examens arbitres nationaux 2020 et 2021 et concours PNA 2021 :

Examens arbitres nationaux 2020

Cinq candidats pour l'examen d'arbitre national 2020 :

DUPUIS	Maxime	ADMIS
GRIMAUT	Lydia	REFUSEE
GUYON-TROUILAUD	Carole	ADMISE
MARICHAL	Sylvain	AJOURNE
MONNIER	Frédéric	ADMIS

Les résultats sont validés par le comité directeur.

Après avoir échangé au sujet de la situation du candidat Sylvain MARICHAL, la CNA souhaite proposer au Comité Directeur de la FFPJP que ce dernier soit convoqué pour rattrapage au Trophée des Villes, qui a lieu du 18 au 21 novembre 2021 à Grande-Synthe (proche de son domicile) pour valider complètement son admission à devenir arbitre national (partie pétanque).

Réponse du comité directeur : avis favorable

Examens arbitres nationaux 2021

Six candidats pour l'examen d'arbitre national 2021 :

BOUILLOT	Karine	ADMISE
DAYNES	Jean-Pierre	REFUSE
DUVALLET	Yannick	ADMIS
MALHERBE	Mickael	ADMIS
MALLET	Lydie	ADMISE
THOMAS	Michel	ADMIS

Les résultats sont validés par le comité directeur.

Concours PNA 2021

Deux candidats admis pour le concours d'entrée au PNA 2021 : Mathéa BRUNI et Luigi BALDACCHINO.

Félicitations à eux !

f. Proposition de Patrick GRIGNON d'un accompagnement de l'arbitre national pour son 1^{er} concours national

Patrick GRIGNON a proposé qu'un arbitre officiant sur son 1er concours national soit accompagné d'un arbitre principal expérimenté sur place. A la condition que le concours principal et le concours annexe se déroulent sur le même site (exemple : un supra ou international avec un féminin juste à côté).

L'avantage de cette mesure serait de transmettre tout le savoir et savoir-faire de l'arbitre principal au jeune arrivant dans le cadre d'un nouveau type de compétition qui lui demande de nouvelles compétences à acquérir (gestion administrative, humaine...).

La mesure est adoptée à l'unanimité des membres du PNA ;

g. Projet d'un rajeunissement du corps arbitral

Patrick GRIGNON a d'abord exposé la volonté et les attentes qui lui ont été transmises récemment par Michel LE BOT, Président de la FFPJP : une évolution de l'image du corps arbitral, en accord avec la FIPJP, la CEP et le Comité Olympique, avec un rajeunissement des arbitres de haut niveau sur toutes les compétitions majeures. L'âge critique maximum serait de 40 ans.

Pour information, ce projet ne concerne pas que les arbitres, mais tous les intervenants des grandes compétitions nationales (joueurs de haut niveau, éducateurs...).

Le parcours actuel pour devenir arbitre international est de 15 ans, ce qui est reconnu comme très long comparé à d'autres disciplines ou d'autres fédérations.

Suite au courrier de Michel LE BOT, un début de projet a été lancé à l'occasion du Championnat de France à Montauban en collaboration avec Karine SCHMITT, Lucette COSTE, Jean-Marie MEHOUS, Philippe CHESNEAU et Patrick GRIGNON. Nous avons besoin du listing à jour des jeunes arbitres FFPJP mais il manque à ce jour 28 retours actualisés des arbitres dans les départements. Il communiquera une liste des jeunes arbitres entre 18 et 40 ans pour le prochain Comité Directeur.

Patrick GRIGNON a précisé que la condition initiale sine qua non pour être dans la liste des candidats serait que le jeune soit au minimum un arbitre départemental ou régional validé par son département d'appartenance. L'idée serait d'offrir la possibilité à de jeunes arbitres départementaux ou régionaux de devenir arbitre national stagiaire en 2 semaines en suivant un stage d'élite intensif sur les règlements en vigueur (pétanque, JP, RAS, discipline...) (lieu à déterminer)..A l'issue de la 1ère, il passerait un examen. 2 cas : soit ce jeune réussit il continue la 2ème semaine et il passe l'examen final pour devenir national, soit il échoue et il passe régional si ce n'était pas déjà le cas.

Néanmoins, les arbitres expérimentés actuels ne seront pas « évincés » puisque ce sont eux qui les formeront en binôme sur une année (suite au stage des 2 semaines) sur les grandes compétitions.

Un projet de lettre devra être validé par le comité directeur. Patrick GRIGNON constituera ensuite une Commission pour qu'au prochain Congrès National ce projet devienne effectif.

Pour information, les arbitres qui n'ont pas la capacité de se libérer 2 semaines de suite auront encore la possibilité de suivre le cursus actuel.

Patrick GRIGNON va demander à ce que ce stage de 2 semaines soit pris en charge par la Fédération (hébergement, restauration) et par les départements (frais de déplacement).

Patrick GRIGNON pense à un examen d'entrée pour sélectionner les jeunes candidats qui pourront suivre ce stage, examen sans doute géré par les arbitres PNA référents.

En projet : initier, susciter l'envie de devenir arbitre dans les écoles de pétanque. La décision de devenir arbitre doit être personnelle.

Le comité directeur valide le principe et la constitution d'une commission pour mener à bien ce projet.

Michel LE BOT : Il s'agit de permettre aux jeunes d'avoir une perspective validée par un cursus de compétences pour obtenir un diplôme. Nos arbitres les plus « gradés » doivent être des accompagnants mais aussi des arbitres de terrain. Pour information, la moyenne d'âge de nos arbitres est de 62,5 ans.

6. FEMININES (Fabienne VIGUIE)

La commission féminine s'est réunie le 14/07/2021 et le 30/08/2021

Réunion du 14/07/2021 :

L'ordre du jour de cette réunion porte en grande partie sur la proposition de remplacer l'atelier de tir en CDC, CRC et CNC. Les membres de la commission féminine ont échangé avec les joueuses sur les terrains et recueillies des avis très différents. Cependant, la réduction de l'atelier en du tir simplifié semble émerger.

La commission va proposer un questionnaire, via les responsables des équipes des championnats des clubs féminines, pour connaître leur avis.

Un circuit féminin est également à l'ordre du jour. Des détails seront fournis lors d'une prochaine réunion.

Réunion du 30/08/2021 :

A l'occasion de cette réunion, les points suivants ont été discutés :

- Le tir de précision dans le Championnat des Clubs Féminin.

En effet, la proposition de la commission féminine (CF) présentée au comité directeur du 10/06/2021 proposant la suppression du tir (la joueuse devenait remplaçante) n'a pas fait l'unanimité des membres du CD. Il a été proposé à la commission féminine de travailler sur le remplacement éventuel de cet atelier.

Les constats de la commission :

Le tir de précision met en difficulté la féminine au niveau régional et départemental, quid du CNCF ? La mise en place de cet atelier ne se fait pas partout au niveau départemental car très contraignant et manque d'arbitres. La féminine est souvent désignée et « sacrifiée » pour le tir de précision afin de mettre tous les atouts dans la triplète. Le but initial de tirer vers le haut et d'amener les féminines à améliorer leur niveau de tir n'est pas atteint.

Propositions :

Les membres de la commission féminine ont pris connaissance du jeu « combiné » qui pourrait être un compromis mais la CF s'interroge. Faut-il supprimer l'épreuve à tous les niveaux ? Qu'en pensent les joueuses ?

La commission des féminines a fait le choix de questionner les joueuses de tous les niveaux ainsi que les Commissions Féminines départementales et régionales afin de recueillir l'avis du terrain.

Le questionnaire a été envoyé. Un premier bilan sera exposé lors du prochain comité directeur.

- **Circuit féminin :**

Le Président Michel LE BOT souhaite que la commission féminine réfléchisse à un circuit féminin et demande à la responsable de la commission de se rapprocher de la commission des Nationaux où siègent des organisateurs de compétitions.

L'idée du circuit plait aux membres de la commission féminine mais la place de la Fédération est difficile à imaginer dans cette organisation sachant que la FD veut être maître de ses organisations.

La FFPJP serait la seule responsable de ce circuit féminin sur la même base que celui du circuit masculin.

7. HONORABILITE (contrôle des personnes) (Fabienne VIGUIE)

Fabienne Viguie a participé à une réunion sur le domaine de l'honorabilité avec le ministère des sports le 16 septembre 2021 avec la présence de Laure.

L'honorabilité a été mise en place pour sécuriser la pratique sportive et le dispositif de la lutte des violences dans le sport a débuté depuis Février 2020. Les objectifs sont les suivants :

- Sécuriser le signalement
- Généraliser l'honorabilité
- Plan national de prévention
- Eco système sportif

Un décret est sorti pour autoriser la transmission des informations. Le périmètre de contrôle EDUCATEUR / DIRIGEANT semblait restrictif : Une nouvelle loi est passée le 24/08/2021 pour étendre le champ des contrôles aux arbitres et à toutes personnes étant en lien avec les mineurs. (En attente des modifications du décret).

Le dispositif a pour but de vérifier les antécédents judiciaires (pour éviter l'incompatibilité avec la fonction de la personne soumise au contrôle).

A la liste des crimes et délits vient de se rajouter le terrorisme.

Afin de sécuriser les données, des personnes ont été identifiées au sein des fédérations sportives.

- **Présentation du dispositif**

5 Fédérations ont effectué une période de test (ski, natation, golf, hand et boxe) de mai à août 2021. Le problème majeur rencontré est lié aux AIA (AUCUNE IDENTITE APPLICABLE) : une erreur / coquille est glissée dans les transmissions d'informations. Le ministère estime à 11% de mauvaises collectes de données.

- **Processus des contrôles** : Il y a 4 étapes :

Recueil adhésion	Dépôt identité Contrôle sur SI- Honorabilité	Lancement traitement automatisé	Selon résultat : contrôles, prises d'actes
------------------	--	---------------------------------------	--

RECUEIL ADHESION : *un gros travail de précision devra être demandé à nos CD / clubs lors de l'inscription et de la retranscription d'information sur GESLICO, pour limiter au maximum les AIA. Chaque commune de naissance a un code à noter. Certaines en ont plusieurs : Pour cela il faut vérifier la date de naissance de la personne.*

DEPOT D'IDENTITE : Il devra être fait via un fichier CSV (RGPD) à récupérer sur le portail d'honorabilité. Accès limité aux personnes prévues.

Les données devront être méticuleusement inscrits sur le fichier car la moindre erreur (un espace en trop, en moins un – oublié, une majuscule) provoquera un AIA. Pour les étrangers, les noms et prénoms des parents de la personne sont demandés.

Modèle de fichier « exemple » :

Genre	NomNaissant	NomUsage	Prenom1	Prenom2	Prenom3	DateNaissant	LieuNaissanc	PaysNaissant	CommuneNa	VilleNaissant	NomPere	PrenomPere	NomMere	PrenomMere	Departement1	Departement2	NomClub	TypeLicencie	
M	barautoir		pablo	luis		31/12/1950	E		724	Madrid						1	1	Football Boui	EDU
M	barautoir		gonzague			04/07/1983	E		380	Rome					2A	2B	Athletic Club	EDU	
M	gallet		dominique	claud		10/04/1952	F			44052						976	976	FLAMME HAJ	EDU
M	piquet		nelson			05/05/1955	F			44109						9	9	Luzenac	EXP
F	mayotte		france			01/01/1960	F			97806						10	10	F. C. DE L'AGE	EXP
M	metropole		francois			14/01/1961	F			44109						38	38	Claix Football	EXP
M	delgado		pablo	luis		31/12/1950	E		724	Madrid						12	12	Rodez Aveyrri	EDU

→ Les fichiers transmis ne s'écrasent pas et ne se retirent pas du portail même s'il y a une erreur (les fichiers restent 1 an sur le logiciel)

Conseil d'utilisation : **3 000** ou 4 000 lignes max par fichier.

Si la mauvaise collecte est de 11% (comme l'a estimé le ministère), pour 3000 licenciés cela représente 330 erreurs et donc 330 de clubs / licenciés à contacter...

RESULTAT CONTROLE :

FIJ AIS (Le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)

Pour les éducateurs :

Si condamnation définitive → Incapacité d'exercer prise par le préfet (info donnée à l'éducateur, au club + la personne choisie au sein de la fédération)

Si condamnation non définitive → Absence de mesure par le préfet / par protection c'est la police administrative qui lance l'interdiction d'exercer (info donnée à l'éducateur, au club + la personne choisie au sein de la fédération)

Pour les exploitants :

la condamnation définitive ou pas → Incapacité d'exercer prise par le préfet

- C'est à la responsabilité du président de club de refuser l'accès à la personne. Les conséquences sont la fermeture administrative du club.

La Fédération peut engager la commission disciplinaire.

La convention avec le « Colosse aux pieds d'argile » sera signée à l'occasion du prochain Congrès à Belfort.

8. NATIONAUX (Jean-Yves THEARD)

La FFPJP souhaite créer un circuit fédéral (masculin, féminin, jeunes et jeu provençal) qui reposerait sur des compétitions fédérales :

Proposition de la commission :

- Qualificatif à la grande finale pour laquelle seront qualifiées 8 équipes de 6 joueurs parmi les 64 premiers du classement
- Accessible aux organisateurs de concours Supra Internationaux et évènementiels.

- Toute compétition postulant à la qualification « Prestige » pourra comporter un concours en triplettes seniors masculin et / ou féminin, ou doublette individuel ou mixte. Question : est-ce que les juniors pourront y participer ?
- L'association dûment affiliée à la FFPJP devra établir une demande par concours, après validation CD et CR.
- Le fichier informatisé est disponible sur le portail de la FFPJP : (<https://www.ffpjp.org/portail>)
- Règlements et textes, documents concours nationaux.
- Les inscriptions doivent être réglées à la FFPJP soit par virement bancaire, soit par chèque. La participation de l'organisateur reste à définir. Ce montant comprendrait le coût de l'arbitre principal, indemnités et déplacement et le coût de déplacement du délégué. L'hébergement et la restauration restent à la charge de l'organisateur. L'organisateur garde le choix de l'animateur ainsi que de la Web TV
- La FFPJP désignera des équipes du collectif France pour participer à ces concours PRESTIGE, ils seront pris en charge par la FFPJP

Là encore le Président s'interroge sur le mode de fonctionnement de cette commission et le compte rendu qui est fait des travaux en cours. Il y a urgence à aller de l'avant et de mener une réflexion plus aboutie. Il n'est pas normal que nous ne soyons pas à ce stade en possession de compte rendu de commission comme prévu par le fonctionnement souhaité par le Président. Par conséquent, il y a lieu de restructurer également cette commission afin d'être plus productif.

Laurent VAISSIERE en charge du Pôle Compétition est chargé de reprendre en main la commission et afin que la commission fasse des propositions ayant vocation à être étudiées par le Comité Directeur en novembre.

National de COGOLIN : ce dernier n'a pas été inscrit au calendrier Fédéral des nationaux en raison du dépôt de la demande hors délai. L'organisateur ne s'est pas rendu compte de la non-inscription et sollicite le droit de faire son National, malgré cela. Le comité directeur donne un avis défavorable à son organisation en 2021

Il est demandé de revoir la procédure de validation par les CD et les CR des demandes de nationaux.

9. EVENEMENTIELS (Laurent BOURLET) :

- Congrès National
- **Rendre le congrès traditionnel plus interactif et moins fastidieux**
 - Supprimer les rapports des Commissions (rapports envoyés par mail en amont) et n'intégrer que des interventions des Présidents de Commissions en réponses aux questions de la salle
 - Conserver les rapports de chaque Vice-Président en plus des élémentaires statutaires
 - Utiliser un outil numérique et dynamique pour solliciter les congressistes (exemple : KLAXOON, outil qui permet de voter, réagir, brainstormer en temps réel)

- **Y adjoindre des temps de présentation de projets/propositions pour l'avenir (avec le temps libéré)**
- **Y adjoindre un temps de débat sur une thématique ciblée**
- **Y adjoindre des tables rondes/de discussions/d'accompagnement**
 - o En parallèle du congrès, dans un ou des salle(s) annexe(s), chaque salarié pourrait animer une table ronde sur son domaine d'activités afin de récolter des infos sur les besoins des CD/CR et ensuite avoir la capacité de proposer des outils de travail en réponse.

Les CD/CR viennent en général à deux ou trois personnes. Une personne peut facilement sortir du congrès pour se rendre à une ou plusieurs de ces tables rondes.

Les sujets des tables rondes seraient communiqués en amont du congrès afin que les CD/CR puissent s'y inscrire. Chaque table ronde devra se faire à des horaires distincts pour permettre à chaque CD d'envisager d'assister à toutes les tables rondes.

- **Faire venir et intervenir des professionnels du secteur sport pour donner une autre ampleur au congrès**
 - o La présidente du CNOSF
 - o Un président d'une autre Fédération pour parler de son fonctionnement

Décision du comité directeur : les modifications proposées seront mises en place à partir du congrès d'Evian.

- Suppression des rapports de Commission + réduction partie DTN (idem rapports Commissions)
- Sélection de deux ou trois thèmes par la FFPJP (projets/propositions pour l'avenir) – pendant le congrès statutaire (vendredi après-midi) :
 - o Ouverture congrès : 14h
 - o THEME 1 : 14h30-15h30
 - o THEME 2 : 16h-17h30 / Débat sur une thématique identifiée (exemple : reconquérir de nouveaux licenciés / évolution de la licence) avec modérateur et outil KLAXOON pour alimenter le débat

Rappeler que les salariés sont disponibles pour échanger de façon individuelle avec les CD/CR selon leurs problématiques

- Si une ou plusieurs salle(s) disponible(s) en plus de l'amphi : tables rondes animées par les salariés (thèmes identifiés par la FFPJP et les salariés) – informations au préalable et inscriptions à l'avance
- Solliciter les CD/CR pour identifier les thématiques à aborder (débat + tables rondes spécifiques avec les salariés)

- Coupe de France 2022 : GLAZ ARENA (35) du 10 au 12 mars 2022

Une demande de rendez-vous a été demandée aux instances locales (par l'intermédiaire du CD35) afin de présenter l'évènement et demander des subventions.

- Choc des Champions 2022 : à voir selon décision fédérale + date (prévision VENDESPACE (85) – fin octobre 2022)

Kévin et Clément relancent les démarches afin d'envisager de bloquer au plus tôt les créneaux de 2023 et 2024.

Villes candidates : AXONE à Montbéliard (25)/ARENA LOIRE à Trélazé (49)/ELISPACE à Beauvais (60)

Point sur la tournée 2022 du PETANQUE TOUR :

- ORLEANS (45) : confirmation du souhait de la ville de recevoir une étape les 14 & 15 juin 2022 – OK pour la subvention demandée
- LIMOGES (87) : Clément s'y rendra rapidement pour la visite du site et le cahier des charges
- BRIVE (19) : à recontacter afin de savoir s'ils souhaitent toujours une étape après l'annulation de celle de 2020 en raison du covid
- SABLES D'OLONNE (85) : à recontacter afin de savoir s'ils peuvent nous accorder le site demandé par la FFPJP : le Remblai
- VALLOIRE (73) : la station est entrée en contact avec Patrice pour avoir notre cahier des charges... en attente de leur retour

Comité directeur et conseil national :

- Prévoir un planning différent pour les deux journées.

10. CARCERALE (Véronique BAJOLLET)

Peu d'intervention dans les prisons :

- le CD77 doit reprendre ses concours mensuels du vendredi après-midi, entre détenus et clubs locaux.
- A Valence, le CTFR, Christophe ARSAC, dispense des animations payantes, une fois par trimestre à un groupe de 12 détenus.
- A Arles, Roger BOSCO prévoit des animations avec des concours réguliers ou de bons joueurs participeraient et qui se termineraient par un challenge.

A la direction pénitentiaire d'insertion et de probation Alice CARON va remplacer Helary GWENDAL à compter du 1er octobre. J'espère, qu'avec elle, nous pourrons signer une nouvelle convention cadre avec l'administration pénitentiaire, celle que nous avons n'est plus d'actualité.

11. DROM/COM (Véronique BAJOLLET)

Beaucoup de visios avec les CD des ultras marins, nous espérons pouvoir nous rendre à la réunion au mois de novembre, ils sont très demandeurs et nous avons les subventions pour couvrir les frais de nos déplacements.

Nous avons commencé les formations en visio :

- Pour la Nouvelle Calédonie, le président a déjà suivi la formation de formateur. Par ailleurs, une formation aux contrôles alcootest va être dispensée par le docteur Aligne, membre de la Commission Médicale, toujours en visio, lorsque les éthylo-tests commandés à la SAOS, seront arrivés.
- Le 2 octobre, une formation tronc commun sera dispensée à une trentaine de candidats de l'île de la réunion, toujours par visio pour préparer les formations choisies.

A Lanester, la Coupe des DROM s'est disputée entre 4 territoires qui ont pu se déplacer malgré la situation sanitaire : la Martinique, la Réunion, Mayotte et les Iles du Nord.

La Martinique, avec Joël GIRON-Christian NAYARADOU-Johan LIDA s'est imposée devant les Iles du Nord : David GENIN-Florian CHIROL-Jean-Michel LOUDOUX.

Les membres présents de la commission, ainsi que d'autres membres du comité directeur ont pu échanger avec les présidents des DROM et/ou leur représentant autour d'excellentes crêpes Bretonnes.

Un projet de Région « Caraïbes » est en cours de discussion. La convention avec la Polynésie doit être revue. Actuellement, il est prévu une double licence Polynésie/FFPJP mais dans les faits ce n'est pas suivi.

12. CHAMPIONNATS de FRANCE (Corine VEROLA) :

La commission tient à remercier tous les organisateurs des CDF 2021, qui malgré une situation compliquée, ont fait le maximum pour que nos championnats puissent se dérouler comme nous l'avions annoncé.

Les sites des CDF 2022 ont été publiés. A noter que 2 d'entre eux sont encore en attente de validation. Cela devrait être fait au plus tard durant la 1^{ère} semaine d'octobre.

La répartition 2022 va être envoyée aux différents CD dès la fin du mois de septembre.

Pour rappel : sur les CDF pétanque à 128 équipes seul le champion départemental sera qualifié. Une fois le retour des CD, le solde des équipes sera donné aux CR qui se les répartiront.

Nous travaillons toujours sur le dossier « tribunes ». Nous espérons pouvoir être prêts pour les CDF 2022.

La commission présentera au comité directeur fédéral de novembre une réforme concernant le championnat triplettes seniors pétanque ainsi qu'une proposition pour la création d'un championnat de France en triplettes mixtes.

Patrick GRIGNON demande que le plan des terrains pour chaque championnat de France lui soit transmis car cela conditionne le nombre d'arbitres.

13. CLASSIFICATION (Laurent VAISSIERE)

Après avoir établi un état des lieux des compétitions et de la classification actuelle, le premier constat est que de très nombreux licenciés ne marquent aucun point voire ne participent à aucune compétition fédérale. Pour autant, à ce jour, tous ces licenciés sont actuellement classifiés par défaut "promotion". Le comité directeur, sur proposition de la commission, a approuvé l'idée de créer une classification de licenciés "non classés", qui concernera les primo licenciés et les licenciés ne marquant aucun point. Les "non classés" pourront se voir proposer des animations, type concours en 4 parties ou autres initiatives prises par les comités départementaux. Cela doit à terme les emmener vers la compétition de façon plus progressive. La commission travaille sur le reste de la pyramide à construire mais elle est dépendante des difficultés techniques voire financières engendrées par une modification importante de GESLICO.

14. DISCIPLINE (Michel POGGI)

Demandes de remise de peine : le Comité Directeur refuse les deux demandes de remise de peine présentées par le responsable fédéral de la discipline. Ces refus seront notifiés aux intéressés.

15. CNC (Laurent VAISSIERE)

La commission CNC s'est réunie le 06/09/2021

1 – Situation générale des championnats des clubs

Les différents CDC /CRC se disputent souvent à la rentrée. Quelques CD connaissent des difficultés d'organisation dues aux contraintes du pass sanitaire. Certains ont réduit le nombre d'équipes par plateaux voire mis en place du 1 contre 1 (comme en Coupe de France) et d'autres ont systématiquement désigné des délégués en charge du contrôle du pass. Dans l'ensemble les CDC /CRC pourront avoir lieu. L'enquête de fin d'année permettra de se faire une idée plus précise sur la tendance du nombre d'engagés.

2 – CNC 2021 – phase de groupe

Les régions vont recevoir le tableau habituel pour la désignation des délégués. Concernant le pass sanitaire il est décidé que le délégué contrôlera seulement ceux des joueurs /coach au moment du dépôt de la licence. Le contrôle des spectateurs, invités, bénévoles devra être assuré par le club organisateur.

Le secrétariat de la CNA a pratiquement terminé les désignations des arbitres et chaque club est avisé.

3 – Finales CNC de Saint Yrieix et Sainte Livarde

Véronique BAJOLLET a procédé au recensement des disponibilités de chacun ainsi que réservé les repas et les nuitées. Les membres de la commission non élus fédéraux devront se rapprocher du siège afin de se procurer une tenue (polos)

La web Tv fédérale sera présente sur toute la compétition y compris pour le CNC jeu provençal qui était en doublon avec le trophée des pépites. Pour le CNC jeunes, les commentaires seront assurés par la DTN, les vétérans par Alain BIDEAU et le jeu provençal par Jean-Claude BOIRON.

Avec l'accord du comité directeur, il sera demandé un habillage du carré d'honneur comme sur les championnats de France.

Pour le pass sanitaire, même principe que pour le CNC phase de groupe, à voir avec le CD 16 pour l'achat de bracelets d'identification. Attention les jeunes de plus de 12 ans seront concernés. Pour Sainte Livrade c'est encore trop tôt vu que, pour l'instant, le pass sanitaire est obligatoire jusqu'au 15 novembre.

Le photographe sera présent jusqu'au mardi 26.

Il reste encore en suspens l'animateur pour le CNC Vétérans et Jeu Provençal, le CNC jeunes étant assuré par Marc Alexandre.

Débats sur l'avenir du championnat des clubs

Lors de son séminaire de rentrée il a été demandé à la DTN de nous faire parvenir sa réflexion sur la demande par la commission féminine de supprimer le tir de précision tout comme le changement des catégories chez les jeunes.

Lors de la phase de groupe du CNC F, il sera fait un petit sondage auprès des équipes pour avoir leur point de vue sur le tir de précision.

16. Jeu Provençal (Laurent VAISSIERE)

La commission Jeu Provençal s'est réunie le 2 septembre 2021 à l'occasion du Championnat de France Provençal à Cabestany (66).

Michel LE BOT a présenté la politique fédérale et ses attentes vis-à-vis de la commission jeu provençal.

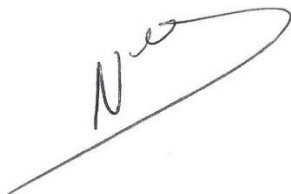
Des groupes de travail vont être mis en place sur les thèmes suivants :

- Formation des arbitres
- Championnats de France Jeu Provençal organisation
- Coupe de France
- Circuit national du jeu provençal
- Championnats de France mixte et vétéran
- Jeu provençal présent dans l'ensemble des départements ?
- Journée du Jeu Provençal
- Information et formation des éducateurs
- Catégorisation du jeu provençal
- Trophée des champions télévisé
- Page jeu provençal sur le site de la FFPJP

Informations générales (Michel LE BOT)

- Classement Bernard BRUN (département CDF) : 1) Var / 2) Gard et Rhône
- Prix Bernard DUC (meilleur Championnat de France)
- Prix Kiki
- Les clubs étant au centre de notre projet, il est important de les mettre en valeur, rappelons au passage, si besoin était, qu'un qualifié au CDF commence son parcours en représentant son club, maintenant que les Champions sont connus, nous remettons au Congrès un fanion pour les clubs champions de France dans toutes les catégories. Nous remettons également les diplômes aux clubs vainqueurs en CNC. Ces fanions seront remis aux présidents de CD, charge à eux de les remettre aux clubs de leur département concernés.
- Habillement : la publicité sur le bas s'applique comme sur le haut (Annexe 8)
- RAS : vérifier si les arbitres doivent contrôler les tenues

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.
F.F.P.J.P
Mireille NOEL



Le Président de la
Michel LE BOT

